FONDATION MOHAMMED VI
DES SCIENCES ET DE LA SANTÉ

AFRICAN ACADEMY
OF HEALTH SCIENCES



PERFORMANCE DES SYSTEMES DE SANTE ET LA SOUVERAINETE SANITAIRE EN AFRIQUE

DECLARATION DE DAKHLA

Samedi 29 Novembre 2025

I. PRÉAMBULE SOLENNEL ET FONDEMENTS DE LA SOUVERAINETÉ AFRICAINE

Nous, politiques, professionnels de santé , chercheurs, managers des systèmes de santé et acteurs de la santé réunis à Dakhla, terre d'unité et de vision , à l'occasion de ce premier Sommet sur la Performance des Systèmes de Santé et la Souveraineté Sanitaire en Afrique tenu du 28-30 Novembre 2025.

Conscients du caractère historique de ce sommet, qui unit en présentiel 250 experts et plus de 1000 compétences en distanciel , nous affirmons collectivement notre détermination inébranlable à penser et à bâtir une Afrique souveraine dans le domaine de la santé.

Ce Sommet marque l'engagement de nos nations à maîtriser leurs propres défis, à valoriser leurs compétences et à se doter des capacités nécessaires pour répondre de manière autonome aux besoins sanitaires de leurs populations. **Notre vision est celle d'une Afrique forte, unie par la connaissance, la solidarité et l'action commune**.

Nous reconnaissons avec déférence que la tenue de **ce sommet s'inscrit dans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, qui a fait de la santé un pilier essentiel de la souveraineté nationale, du développement humain et du progrès social. Cette approche place la santé dans une dimension stratégique, au-delà du seul prisme humanitaire. En liant directement la santé à la souveraineté, nous justifions l'engagement politique et budgétaire accru de nos États, reconnaissant qu'une nation ne peut être pleinement indépendante si elle dépend de l'extérieur pour la prévention et le soin essentiel de sa population. La santé est désormais considérée comme un investissement fondamental et un bien commun pour le progrès social et la sécurité nationale.

Nous célébrons, à cette occasion, le premier anniversaire de l'African Academy of Health Sciences. Cette Académie, née à Dakhla, est le symbole concret d'une Afrique qui s'organise et qui construit son avenir en santé, en dignité et en souveraineté.

Elle est appelée à jouer un rôle pivot en tant que laboratoire d'idées, espace de concertation, et pont essentiel entre les chercheurs, les institutions et les décideurs. L'Académie porte notre conviction la plus puissante : que l'Afrique possède en elle les ressources, les talents et la volonté pour construire son propre destin sanitaire. Elle est l'agent d'accélération désigné pour transformer la volonté des décideurs exprimée dans cette Déclaration en réseaux africains structurés, capables de proposer, de former, d'innover et d'agir.

II. CONSTATS ET PRINCIPES DIRECTEURS POUR NOTRE ACTION

Notant avec préoccupation que, malgré les efforts constants et les acquis indéniables de chaque pays, **nos systèmes de santé continuent de faire face à des faiblesses structurelles majeures.** Les crises sanitaires récentes ont révélé et exacerbé nos vulnérabilités, marquées par la fragmentation des systèmes de soins, l'insuffisance des financements domestiques et les inégalités persistantes d'accès aux services de santé.

Nous sommes particulièrement alarmés par la **dépendance stratégique critique de notre continent vis-à-vis des importations de médicaments, de vaccins et de technologies médicales**. Cette dépendance expose l'Afrique à des chocs externes voir internes et compromet notre capacité à réagir de manière autonome aux urgences sanitaires.

Cette situation n'est pas seulement un problème logistique ou économique, mais **un enjeu de de résilience propre et de sécurité continentale** qui entrave notre souveraineté et notre liberté d'action.

Face à ces constats, nous réaffirmons solennellement que nos actions seront guidées par des principes non négociables fondateurs de la Souveraineté sanitaire:

1. **Le Droit à la Santé** : Nous réaffirmons l'obligation de garantir le droit à la santé pour tous les citoyens africains, sans distinction, et d'accélérer l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle.
2. **L'Équité et la Solidarité** : Nous faisons de l'équité la mesure de notre performance, nous engageant à réduire les disparités sociales et géographiques. La solidarité intra-africaine doit être le moteur agissant de notre force continentale.
3. **La Souveraineté Sanitaire** : Nous affirmons le leadership africain dans la définition et la mise en œuvre de nos propres solutions sanitaires, en adéquation avec les principes de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable.

III. LES FONDATIONS STRATÉGIQUES : ENGAGEMENTS SUR CINQ PILIERS

Notre stratégie pour l'autonomie sanitaire repose sur cinq piliers essentiels , qui constituent un programme intégré d'action intersectorielle.

III. A. Santé Publique et Épidémiologie : Mieux Comprendre et Prévenir

Ce pilier vise à passer d'une approche réactive à une culture de l'anticipation et de la prévention, qui est le levier le plus puissant pour l'efficacité des systèmes.

1. Nous nous engageons à œuvrer pour un investissement prioritaire dans la veille épidémiologique intégrée et les **capacités d'alerte précoce et de riposte**.
2. Nous inscrirons **la prévention, la promotion de la santé et l'éducation sanitaire** comme des politiques multisectorielles au cœur de toutes les planifications gouvernementales nationales.

III. B. Infrastructures et Accès Équitable aux Soins : Mieux Protéger

L'accès est la concrétisation de notre engagement envers le droit à la santé, nécessitant des structures résilientes et disponibles.

1. Nous nous engageons à promouvoir l'extension des infrastructures de santé de proximité, en veillant **à l'équité territoriale et à la qualité des soins primaires**.
2. Nous travaillerons en vue de sécuriser et de renforcer les chaînes d'approvisionnement et la logistique des intrants essentiels à l'échelle continentale, pour garantir la **disponibilité et la qualité des soins**.

III. C. Formation et Valorisation du Capital Humain : Mieux Agir

La souveraineté n'est rien sans l'expertise de chaque pays. Il est impératif de transformer l'Afrique en un intégrateur net de talents qualifiés plutôt qu'un pourvoyeur de main-d'œuvre pour les systèmes de santé étrangers.

1. Nous nous engageons à investir massivement dans **la formation** des médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes, ingénieurs biomédicaux, professionnels paramédicaux ainsi que dans la spécialisation et la recherche clinique des professionnels africains, en adaptant les programmes académiques aux besoins spécifiques du continent.
2. Nous mettrons en œuvre des politiques audacieuses de **motivation et de rétention des talents**, incluant l'amélioration des conditions de travail et de rémunération, afin d'enrayer la fuite des compétences et de valoriser l'expertise africaine.

III. D. Financement et Gouvernance : Mieux Décider

L'efficacité politique dépend de la bonne gestion des ressources et d'une prise de décision éclairée.

1. Nous nous engageons à défendre la nécessité d'accroître l'allocation budgétaire nationale dédiée à la santé, en visant une **meilleure optimisation et une traçabilité totale des dépenses publiques** afin d'en maximiser l'impact.
2. Nous promouvrons une gouvernance transparente et renforcerons les **mécanismes d'évaluation des performances** des systèmes de santé, assurant une redevabilité claire et régulière des acteurs.

III. E. Recherche, Innovation et Production Locale : Mieux Anticiper

L'autonomie stratégique passe par la capacité à produire nos propres outils de santé et à intégrer les technologies futures.

1. Nous nous engageons à soutenir l'écosystème africain de la R&D, en concentrant les efforts sur le développement de **pôles de production locale de médicaments, de vaccins et d'outils de diagnostic** de qualité, rompant ainsi avec la dépendance.
2. Nous intégrerons rapidement les innovations technologiques, y compris l'Intelligence Artificielle (IA), dans l'amélioration de la prise de décision, de la surveillance épidémiologique et de la gestion des systèmes. **L'intégration de l'IA est stratégique**, car elle offre un potentiel de rattrapage technologique pour optimiser des systèmes souvent fragmentés et pallier les contraintes géographiques.

IV. FEUILLE DE ROUTE DE l'AAHS : L'ITINÉRAIRE DE PROGRÈS VERS 2030

Notre travail à Dakhla pose les fondations d'un itinéraire de progrès clair et continu. Ce premier Sommet inaugure une dynamique qui nous guidera selon la séquence politique suivante jusqu'en 2030.

L'Horizon 2026 : Fondation et Capital Humain

L'année 2026 sera axée sur la mise en œuvre des engagements fondamentaux : nous placerons **la prévention et la formation au cœur des politiques publiques nationales.** Cette phase vise à garantir que tout effort futur soit soutenu par une base solide de professionnels qualifiés et une réduction des maladies évitables.

L'Horizon 2027 : Opérationnalisation et Innovation

En 2027, nous mettrons l'accent sur l'accès et la technologie. Nous aborderons concrètement **l'accès aux soins, aux médicaments et aux vaccins, en sécurisant les chaînes d'approvisionnement et en soutenant les initiatives de fabrication continentale**. Parallèlement, nous intensifierons l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans nos systèmes de santé, reconnaissant son potentiel pour améliorer l'efficacité et l'équité dans la distribution des soins.

L'Horizon 2028 : Consolidation et Mobilisation des Partenariats

L'année 2028 sera consacrée à l'évaluation et à la mobilisation. Nous évaluerons de manière rigoureuse **l'impact des politiques lancées et renforcerons les partenariats publics et privés (PPPs)**. L'objectif est d'établir des cadres réglementaires stables pour attirer l'investissement privé dans les infrastructures et la R&D, assurant une utilisation optimale des ressources pour la pérennité des systèmes.

L'Horizon 2029 : Résilience et Préparation Stratégique

En 2029, nous nous focaliserons sur la résilience. Nous travaillerons sur la préparation et la gestion des risques sanitaires, pour **doter nos systèmes de mécanismes plus prévoyants et plus robustes.** Il s'agit de finaliser l'harmonisation des stratégies nationales de réponse aux pandémies et de renforcer nos stocks stratégiques de produits de santé.

L'Horizon 2030 : L'Achèvement de la Renaissance Sanitaire

L'objectif final de cette décennie est d'atteindre une Afrique plus autonome, plus forte et plus unie en matière de santé. **En 2030, nous aspirons à ce que le continent ait pleinement réalisé sa souveraineté sanitaire**, garantissant la santé de ses populations et s'affirmant comme un acteur mondial crédible, capable de construire son propre destin.

V. ENGAGEMENTS FORMELS ET ARCHITECTURE DE SUIVI

Nous, réunis à Dakhla, nous engageons formellement, à respecter et à mettre en œuvre cette Déclaration et sa Feuille de Route.

Nous nous engageons spécifiquement à soutenir, aider et contribuer aux 7 axes suivants :

1. **Gouvernance et Financement** : Appuyer les réformes de gouvernance visant la performance et la redevabilité, et augmenter l'allocation budgétaire nationale dédiée à la santé, assurant une meilleure traçabilité des dépenses publiques.
2. **Souveraineté Industrielle** : Aider à établir des mécanismes incitatifs clairs et des cadres réglementaires harmonisés pour accélérer la production continentale de produits de santé essentiels (médicaments, vaccins, diagnostics).
3. **Investissement dans la Compétence** : Contribuer à faire de l'investissement dans la formation, la recherche clinique et l'amélioration des conditions de travail du personnel de santé une priorité budgétaire absolue et pérenne.
4. **Interopérabilité des Données** : Aider à développer des systèmes d'information sanitaire interopérables et protégés pour éclairer la prise de décision et permettre une évaluation rigoureuse de la performance des systèmes.
5. **Mutualisation et Coopération** : Renforcer les mécanismes de coopération Sud-Sud, notamment en mutualisant les centres d'excellence et les infrastructures de haute technologie entre États africains.
6. **Partenariats Stratégiques** : Faciliter la mise en place des cadres réglementaires transparents et stables pour renforcer les partenariats publics-privés dans les domaines de l'infrastructure et de l'innovation.
7. **Appui Institutionnel** : Doter l'African Academy of Health Sciences des moyens nécessaires pour remplir son rôle de laboratoire d'idées, de coordinateur des réseaux africains et de pont entre les professionnels de santé, les chercheurs et les décideurs.

VI. Mécanismes de Suivi et de Redevabilité

Afin de garantir que les engagements de Dakhla ne restent pas des nobles intentions, nous décidons de mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la présente **Déclaration et de sa Feuille de Route 2026-2030 à travers un suivi strict par le Board et le Secrétariat Général de l'AAHS**. Ce mécanisme servira à mesurer objectivement les avancées, à identifier les goulots d'étranglement avec précision et à assurer une redevabilité ministérielle annuelle sur l'atteinte des objectifs stratégiques. En institutionnalisant le suivi de la performance, nous passons d'une simple promesse politique à un plan d'action évalué en permanence.

VII. APPEL FINAL À LA RENAISSANCE SANITAIRE AFRICAINE

Nous lançons un appel solennel à tous les acteurs—gouvernements, secteur privé, société civile, jeunes, diaspora et partenaires—à se joindre à cette promesse collective : **celle de faire de la santé un droit universel, de la coopération une force, et de la souveraineté une réalité africaine.** En unissant nos intelligences, en partageant nos expériences, et en mettant en réseau nos énergies, nous pourrons transformer cette ambition en réussite continentale.

Faisons de l'échéance 2030, celle de **la renaissance sanitaire africaine**. Notre Afrique sera confiante, compétente, créative ; une Afrique maîtresse de sa santé et de son avenir.